



COVID-19 : PEAK ENCOURAGE L'UTILISATION DES RELEVÉS EN LIGNE

En tant qu'organisation responsable, PEAK place en priorité la santé de ses clients, de ses conseillers et de ses employés.

À la suite des multiples recommandations des autorités gouvernementales concernant la propagation de la COVID-19, PEAK vous recommande fortement de passer de l'envoi par la poste aux relevés de compte en ligne. En ce faisant, vous contribuerez aussi à la cause environnementale.

PEAK offre la solution des relevés en ligne à tous les clients. Vos relevés mensuels pour tous les comptes ouverts avec votre conseiller PEAK sont accessibles sur le portail sécurisé MonPEAKenligne.

Sécuritaire

Réduction des risques de fraude et du vol d'identité. Accès sécurisé et personnel.

Accessible

Plus aucun retard d'envoi postal.

Pratique

Archives des 12 derniers mois. Consultation, sauvegarde et impression possible des feuillets d'impôt, des reçus de cotisation et des sommaires des revenus.

S'ABONNER, C'EST FACILE !

Êtes-vous nouveau sur MonPEAKenligne ?

1. Rendez-vous sur le portail à l'adresse www.monpeakenligne.com.
2. Cliquez sur « Créer un compte client ».
3. Un processus d'inscription et de validation vous sera proposé.

Vous avez déjà un accès à MonPEAKenligne ?

1. Connectez-vous au portail.
2. Cliquez sur « Abonnement aux relevés/documents électroniques ».
3. Un processus d'inscription vous sera proposé.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller PEAK.